

## II — Le cinéma est un art

### 1. La liberté dans la création cinématographique

---

Number 15, December 1958

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/52204ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

(1958). II — Le cinéma est un art : 1. La liberté dans la création cinématographique. *Séquences*, (15), 2–3.



# CHAMP ET CONTRE-CHAMP

## La place du cinéma dans l'art

### II — LE CINEMA EST UN ART

#### 1. La liberté dans la création cinématographique

*Pouvons-nous dire que le cinéma respecte les exigences formellement inhérentes à tout art ? Le problème peut être envisagé sous deux aspects qu'on n'a pas toujours su bien distinguer et dont la confusion a malheureusement ouvert la voie à des jugements injustement sévères, sinon grossièrement simplistes, sur le "septième art" : a) l'aspect historique — nous entendons par là le cinéma vu dans son évolution technique et dans le panorama de ses réalisations actuelles; b) l'aspect théorique — nous entendons par là le cinéma vu à travers les possibilités d'expression artistique que lui confère le jeu même de ses ressources matérielles et spirituelles.*

Le premier aspect, il faut en convenir, a trouvé place dans toutes les publications sur le cinéma : c'est le plus facile à développer et le moins difficile à comprendre pour le cinéphile "moyen". Cependant, c'est un point de vue qui ne satisfait pas pleinement l'esthéticien et qui prête à des interprétations variables, et même contradictoires. Qui pourrait affirmer avec certitude que l'évolution de l'art cinématographique décrit une courbe optimiste ou une courbe pessimiste ? D'une part, en effet, on se réjouit de la maîtrise croissante par le cinéaste de ses moyens d'expression et de la technique de son métier. D'autre part, on s'attriste de l'emprise grandissante des compagnies de production sur la destinée des films, de la multiplication des "superproductions" coûteuses, de l'influence mythologique de la "vedette" sur une société de plus en plus dépersonnalisée, de l'application de plus en plus décevante de certaines techniques nouvelles, (v.g. le Cinérama) . . . Certes, l'histoire du cinéma, tout en déployant le panorama de ses incontestables réussites, est impuissante à nous révéler ses secrets profonds.

Le second aspect, au contraire, nous paraît être le mieux approprié à nos recherches. C'est celui que nous allons adopter. N'attendons pas, cependant, de ces quelques pages fort limitées une thèse systématique sur l'art du cinéma, mais plutôt un certain nombre d'idées que chaque lecteur pourra approfondir et enrichir de lectures

personnelles. Un premier problème attirera notre attention : Y a-t-il suffisamment de liberté dans la création cinématographique ?

\* \* \*

Le poète, le romancier, le peintre, le musicien, le sculpteur même, peuvent s'exprimer solitairement. Quelles que soient les conditions matérielles dans lesquelles ils vivent, ces artistes peuvent écrire ou peindre selon leur volonté, quand ils sont poussés par une nécessité intérieure, pressés par des appels plus ou moins violents. On peut constater, au départ, dans les arts traditionnels que l'oeuvre naît et se développe dans la méditation et le silence.

La naissance et l'élaboration d'un film se réalisent dans un tout autre climat. Marcel L'Herbier disait du cinéma qu'"il est un art fait en commun pour la communauté". De fait, toute une équipe de travailleurs contribue à la fabrication d'un film. D'abord, avant le tournage, le producteur qui ramasse les fonds nécessaires à l'entreprise, le scénariste qui apporte l'idée originale ou l'adaptation d'un roman ou d'une pièce, le dialoguiste qui donne une forme dialoguée à la structure dramatique, le réalisateur (ou metteur en scène) qui prépare le découpage technique du scénario et consent à diriger tous les spécialistes indispensables dans les diverses phases de la création, l'architecte-décorateur, le

costumier, le chef accessoiriste, qui préparent les matériaux pour la mise en scène. Durant le tournage, trois équipes viendront s'ajouter : l'équipe technique composée par le réalisateur lui-même, ses assistants et la script-girl; l'équipe de prises de vues, comprenant un homme très important : le cameraman; l'équipe du son. Et le travail ne sera terminé qu'après l'opération du montage, de l'enregistrement musical et de la post-synchronisation s'il y a lieu, ce qui aura exigé encore l'intervention de plusieurs techniciens. . .

La mise en oeuvre d'un film suppose donc la collaboration d'un grand nombre d'hommes et de puissants moyens financiers. De telles conditions n'oppriment-elles pas la liberté aussi nécessaire à l'art que l'air aux oiseaux ? N'y a-t-il pas incompatibilité entre le caractère commercial et industriel du cinéma et les exigences de liberté et de désintéressement de l'oeuvre d'art ? L'objection est sérieuse, mais non sans réponse. Que la liberté et le désintéressement soient difficiles à sauvegarder dans la création d'un film, cela ne fait aucun doute. Qu'il existe une production avilissante, de caractère mercantile, destinée à flatter les besoins inconscients de l'infantilisme collectif, ou simplement des films ratés, ennuyeux, des "navets" quoi ! cela aussi est incontestable. Mais cet état de choses n'infirme en rien l'existence d'une authentique liberté dans la création cinématographique.

Car si les équipes qui travaillent autour de la caméra sont complexes, si l'univers où s'élabore un film ne peut faire abstraction des capitaux engagés, il existe un maître d'oeuvre, un chef qui est chargé de transfigurer ce monde et qui dirige le travail de tous : c'est le réalisateur. C'est lui qui est vraiment l'auteur du film, parce qu'il a accepté, au départ, un scénario qui n'est peut-être pas le sien, mais qu'il assume comme sien, et qu'il se charge de traduire dans le langage cinématographique pour en faire une oeuvre qui porte la marque indélébile de son propre style. Nous ne voulons pas soulever, ici, le problème du cinéma, art composite ou art spécifique, et discuter la position du réalisateur italien Alessandro Blasetti qui, à la Conférence internationale des Artistes tenue à Venise en septembre 1952, attribuait la paternité d'un film tant au scénariste qu'au metteur en scène. Compte tenu des responsabilités propres et fort grandes qui incombent au producteur, au scénariste et à l'adaptateur, la principale responsabilité revient au réalisateur qui, depuis la conception du film jusqu'à sa sortie des laboratoires, a présidé à toutes les étapes de la métamorphose.

Il faut comprendre les qualités nécessaires à

un réalisateur : non seulement le génie de concevoir une idée cinématographique et les moyens de la réaliser, mais l'endurance, la force d'âme, la puissance physique et intellectuelle, le sens de la conduite des hommes pour mener à bien, à travers le labyrinthe des difficultés de tous genres, une oeuvre dont la plus légère maladresse peut compromettre l'unité et le succès final. La difficulté de son métier, loin d'écraser la personnalité du cinéaste, lui permet de se révéler parfois de façon unique. La liberté triomphe plus purement des obstacles vaincus. Il existe un univers Cocteau, un univers Chaplin, un univers Bresson, un univers René Clair, comme un univers Homère, Balzac, Hugo, Rouault. Les grands cinéastes créent leur propre style; leurs oeuvres deviennent classiques; leurs trouvailles sont imitées. Un metteur en scène comme Carl Dreyer met dix ans à faire un film (*Ordet*) : sa patience est consacrée par la critique unanime. Robert Bresson a signé quatre films dans sa carrière, mais ce sont des oeuvres qui se creusent une place unique au sein du classicisme français. *Le cuirassé Potemkine*, *La passion de Jeanne d'Arc*, *L'enfance de Gorki*, *Le voleur de bicyclette*, *La ruée vers l'or*, bouleversent les esprits et les coeurs aussi profondément que *Britannicus*, *Hamlet*, *Faust*, *Le Malentendu*, *Crime et Châtiment*. . . Comment, dès lors, pourrions-nous accuser le monde complexe du cinéma de brimer le message et les secrètes intentions des véritables artistes ?

Mais le cinéma appartient à l'art par un aspect encore plus profond : son langage. Le langage des images en mouvements, mode d'expression comme la ligne, la couleur, la parole, le son, cache une souplesse qui permet les plus belles transpositions artistiques. Nous verrons, dans le prochain article, un certain nombre des ressources artistiques de la caméra et l'essence du beau cinématographique.

\* \* \*

#### ETUDE

1. Le caractère commercial et industriel du cinéma nuit-il à la liberté créatrice ?
2. Le cinéma est-il l'oeuvre d'un seul ou de plusieurs auteurs ?

#### RECHERCHES

1. L'étude du phénomène cinématographique actuel vous porte-t-elle au pessimisme ou à l'optimisme ? Recherchez les raisons dans l'un ou l'autre sens.
2. Etudiez le fait de la liberté d'expression chez un réalisateur américain et un réalisateur français.